



COMPTE RENDU D'AUDIENCE AUPRES DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE NATIONALE

Le 25 juin notre Secrétaire Général, Philippe LOPEZ, a été reçu par Monsieur Jean-Marc FALCONE, Directeur Général de la Police Nationale, et Madame Isabelle GUILLOTEAU, Contrôleur Général.

L'entretien a débuté par une présentation de l'UNSA Officiers au sein de la FASMI et par un rappel des **nouvelles règles de représentativité par Fédération** issues de la loi de 2010.

- :
- ➔ **La FASMI : La force d'une Fédération au service des Officiers dans le cadre d'une approche globale sur l'organisation générale des services.**
 - ➔ **Avec la FASMI , l'UNSA Officiers est présent dans toutes les instances du dialogue social et défend les intérêts du Corps**

Monsieur le Directeur Général s'est montré très intéressé et très sensible à notre vision novatrice du partenariat.

Un état des lieux objectif sur le métier d'Officier de Police a été présenté au travers de notre programme et en abordant des thèmes tels que le déroulement de carrière, la nomenclature des postes, le manque de reconnaissance des compétences et des responsabilités exercées par les Officiers, l'absence, durant de trop nombreuses années, de projet viable et susceptible d'offrir de véritables perspectives d'évolution du statut des Officiers.

➔ **Avec notre projet, une nouvelle impulsion pour le Corps**

- la création d'un grade à accès fonctionnel (GRAF) visible sur la tenue d'uniforme.
- l'indice 1015 et hors échelle lettre.
- l'intégration de l'actuel échelon fonctionnel dans les échelons du grade de Commandant (un échelon, pas un grade !)
- la transversalité des carrières.
- la reconnaissance et la validation des parcours professionnels
- le paiement des jours RTT au taux de la catégorie A.
- de véritables mesures de gestion des carrières.

Monsieur le Directeur Général a apprécié la franchise et la clarté du propos, ainsi que le réalisme de notre projet.





La situation catastrophique des Officiers en CRS a été longuement évoquée. Particulièrement pénalisés par le statut de 2008 et par la dégradation de leurs conditions de travail, les Officiers fuient cette direction spécialisée.

Philippe LOPEZ a demandé à ce que des mesures soient rapidement prises pour enrayer ce phénomène et a formulé des propositions concrètes dans ce sens. Elles portent sur la rémunération, la nomenclature des postes, les conditions d'hébergement en déplacement et le retour à plus de confiance et de cohérence entre les Officiers et les organes de Direction.

Concernant la Sécurité Publique, Philippe LOPEZ a précisé que nous serons très vigilants sur la réforme des services de la DCSP, sur le positionnement des Officiers dans les structures et sur la répartition des postes à responsabilité.

Enfin, des questions plus spécifiques ont été abordées telles que la réorganisation des services zonaux issue de la réforme territoriale, l'avenir des collègues affectés en DRCPN et dans les CRICR et les situations particulières de certains Officiers. Monsieur le Directeur Général s'est montré très attentif à l'exposé de ces derniers points et nous a assuré que ses services rechercheront avec nous des solutions individuelles pour chacun des cas.

Avec l'UNSA Officiers vous faites le choix d'un syndicalisme différent, fort, pour un nouvel élan à votre déroulement de carrière.

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

Email : contact@unsa-officiers.fr Site : <http://officiers.unsa.org> Tel : 01 43 40 64 27 / 06 85 44 16 71